

Durée : 2h45

Longueur : 7 km

Balisage : jaune

▼814 m ▲1040 m

Dénivelé : + 416 m

Assez difficile

Cet itinéraire très complet emmène le promeneur au cœur de la vallée glaciaire de la Cère. Brèches volcaniques et chaos rocheux jalonnent l'itinéraire jusqu'à la porte du Lion.

Au milieu de la balade, un arrêt au hameau de Niervèze permet de découvrir un patrimoine bâti exceptionnel daté des XVII^e et XVIII^e siècles avec comme point d'orgue le four à pain et la ferme bloc au toit de chaume dénommée « chaumière de Granier ».



Itinéraire non praticable de décembre à mars : enneigement

Traversée de propriétés privées, chiens interdits même tenus en laisse.



Topo-guide de référence :
Volcans et Vallées en Carlades
Office de Tourisme du Carlades
www.carlades.fr

Création et entretien du circuit :
Communauté de Communes
Cère et Goul en Carlades
www.carlades.com

Crédit photo CD15-BBT

Vous souhaitez noter et/ou signaler un problème sur cet itinéraire :
www.rando.cantal.fr

Fiche Rando PDIPR 15
Edition 2018 - Tous droits réservés

La Porte du Lion

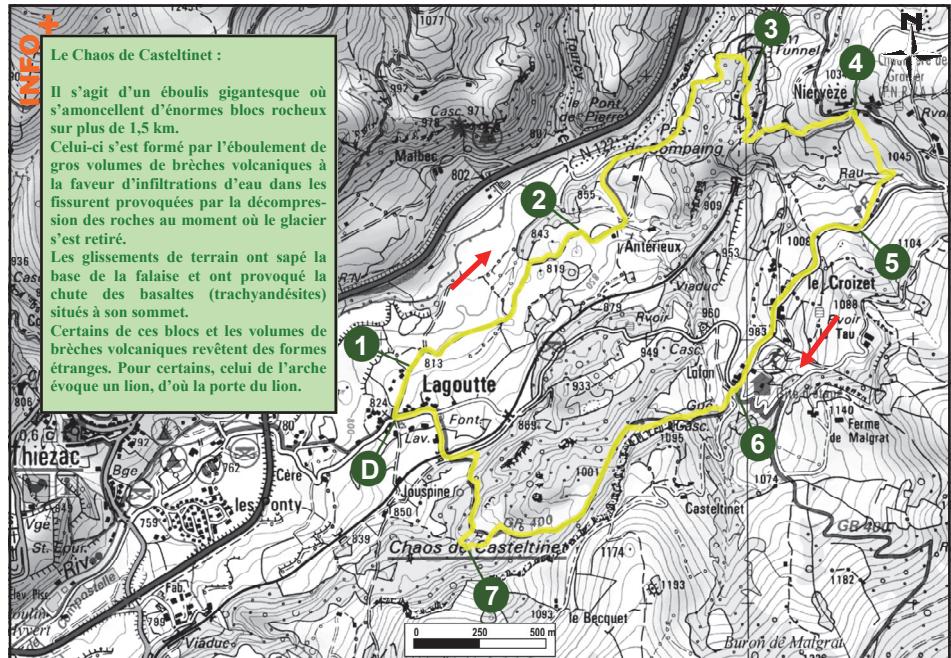
THIEZAC



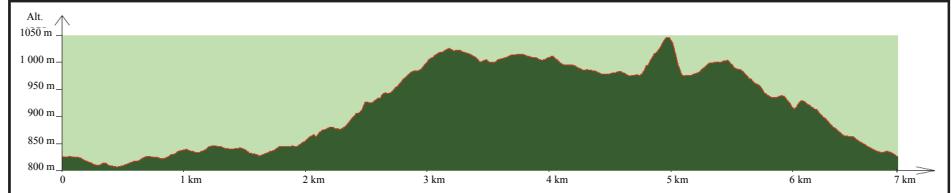
INFO+ Le Chaos de Casteltinet :

Il s'agit d'un éboulis gigantesque où s'amoneillent d'énormes blocs rocheux sur plus de 1,5 km. Celui-ci s'est formé par l'éboulement de gros volumes de brèches volcaniques à la faveur d'infiltrations d'eau dans les fissures provoquées par la décompression des roches au moment où le glacier s'est retiré.

Les glissements de terrain ont sapé la base de la falaise et ont provoqué la chute des basaltes (trachydésites) situés à son sommet. Certains de ces blocs et les volumes de brèches volcaniques revêtent des formes étranges. Pour certains, celui de l'arche évoque un lion, d'où la porte du lion.



CRAIG - SCAN 25 © IGN 2009 - Licence n°2009 - CISE27-250 - Reproduction interdite.



Accès en véhicule au point de départ : depuis Thiezac suivre la direction Raulhac - Camping municipal. Au pont qui enjambe la Cère, tourner à gauche et continuer jusqu'au hameau de Lagoutte, parking au lavoir.

D Dos au magnifique lavoir, traverser la route et prendre le chemin en face.

1 Après la dernière maison ne pas prendre le chemin de gauche mais continuer tout droit le chemin qui descend.

Après environ 100 mètres, tourner à droite et emprunter le petit sentier bordé de murets. Celui-ci serpente entre les prés.

2 A la chicane, continuer tout droit sur environ 15 mètres en suivant l'assiette du chemin. Puis tourner à droite en traversant le pré. On rejoint alors un alignement d'arbres et on retrouve le chemin qui contourne la butte à main gauche. Le chemin monte jusqu'à une maison. Traverser la chicane et prendre la petite route en restant à gauche.

Au carrefour, continuer à gauche, traverser le petit pont et suivre la route sur environ 300 mètres. Au virage en épingle à cheveux, tourner à droite sur un bon chemin que l'on suit sur 750 mètres. Après quoi celui-ci tourne

à droite et remonte pour passer sous la voie ferrée.

3 Continuer tout droit en longeant la voie ferrée à main droite. Le Chemin empierre s'élève, et après plusieurs lacets, celui-ci rejoint le hameau de Niervèze. (dépasser le four à pain pour visiter le hameau et le site de la chaumière de Granier).

4 Avant le four à pain, tourner à droite en direction du moulin de Niervèze. Traverser le pré par une chicane puis une barrière en bois et descendre ensuite jusqu'au ruisseau que l'on traverse par une belle passerelle. Au moulin restauré, continuer tout droit le chemin qui mène jusqu'à la route.

5 Prendre à droite et suivre la route jusqu'aux hameaux du Croizet puis de Lafon.

6 Dépasser le hameau de Lafon. La route descend, et, dans le premier virage, prendre le deuxième chemin à gauche en direction du Chaos de Casteltinet. Dépasser la cascade en empruntant le ponton. Le chemin remonte, et, à l'orée de la prairie, prendre à gauche en lisière de bois puis rentrer dans la hêtraie. Le chemin se superpose au GR®400. Franchir la clôture par la chicane puis après quelques mètres descendre à droite.

Poursuivre dans la hêtraie pour arriver au pied de la falaise du Chaos de Casteltinet. Longer les amas de blocs rocheux à main gauche sur environ 500 mètres.

Au sortir du sous bois continuer en suivant les jalons jusqu'à La Porte du Lion.

7 Traverser l'arche de pierre et descendre le bon chemin qui ramène à la route. Passer sous la voie ferrée. Continuer sur la route et au prochain croisement prendre à gauche pour regagner le point de départ.

INFO+ La voie d'Auvergne du chemin de Saint-Jacques vers Compostelle :

Thiezac est l'une des principales étapes de la Voie d'Auvergne pour aller vers Saint-Jacques de Compostelle. Cette voie d'approche, filleule de la voie du Puy, relie Clermont-Ferrand à Cahors via Aurillac.

<http://arverna-compostelle.fr/>

Quelques rappels:

Le balisage des itinéraires de petite randonnée :

Il est matérialisé à la peinture.

un trait indique la continuité du tracé,

Tourner à droite,

Tourner à gauche,

X une croix, c'est la mauvaise direction.

Les itinéraires de petite randonnée de moins de 2 h de marche hors pauses sont balisés en bleu

Les itinéraires de petite randonnée de 2h de marche à moins de 4h de marche hors pauses sont balisés en jaune

Les itinéraires de petite randonnée de 4h de marche à 7h de marche hors pauses sont balisés en vert

Le balisage peinture peut être renforcé par de la signalétique directionnelle lorsque le terrain l'impose.



Le dénivelé positif:

C'est la somme des montées de l'itinéraire. Exprimé en mètres, il renseigne sur l'intensité de l'effort à fournir. 100 mètres de dénivelé positif à pied revient à réaliser environ 1 km sur un terrain plat. Pour un bon marcheur il faut environ 1h pour gravir une montée de 400 mètres.

En moyenne montagne, la progression d'un marcheur est d'environ 3,5 km/h.

Pour une randonnée sans souci



Terre de randonnées par excellence, avec des sites prestigieux ou secrets, le Cantal vous convie à partager les bonheurs rares qu'offre un environnement préservé dans sa richesse et son authenticité.

Néanmoins, ce pays réserve ses nombreux charmes à ceux qui l'abordent avec respect et lucidité, qui savent allier plaisir et sécurité et tendre la main aux hommes qui, tous les jours, façonnent par leur travail ces paysages d'une exigeante beauté.

Pour « prendre son pied » sur les chemins de balade, il faut aussi savoir où le poser... Voici quelques règles simples de « savoir-randonner » qui vous permettront de savourer sans souci, une balade inoubliable :

- se renseigner sur la météo ainsi que sur l'itinéraire,
- emporter le nécessaire du randonneur prévoyant (chaussures de rando, sac à dos, crème solaire, pique-nique, bidon d'eau, fiche rando, topo-guide, carte IGN à jour),
- éviter de partir seul et indiquer à son entourage le parcours choisi,
- ne pas quitter les sentiers balisés,
- ne pas randonner accompagné d'un chien dans les zones d'estives,
- ne pas s'approcher des troupeaux ou caresser une vache,
- refermer les clôtures à la traversée des pâturages,
- ne pas déposer d'ordures ou tout autre objet indésirable,
- ne pas fumer ou faire du feu,
- ne pas camper,
- ne cueillir aucune plante,
- en cas d'orage, quitter rapidement les sommets et les lignes de crête. Chercher un abri en évitant absolument les arbres isolés et les rochers qui attirent la foudre,
- En cas d'accident justifiant un secours, rejoindre au plus vite la route ou les habitations proches et téléphoner au 17 ou 18, en précisant au mieux la localisation et la gravité de l'accident.

Dans tous les cas, ne sous-estimez pas la moyenne montagne, dite « montagne à vaches », ni les vaches elles-mêmes... Adaptez votre comportement à vos capacités personnelles, à l'état naturel des lieux et aux dangers prévisibles sur des chemins de randonnée. En suivant ces quelques conseils, fondés sur le simple bon sens et le respect d'autrui, vous randonnerez dans les meilleures conditions de sécurité. Vous éviterez, en outre, que votre responsabilité soit engagée dans d'éventuels dommages ou accidents ou que les propriétaires et les agriculteurs refusent légitimement le passage à ceux qui vous suivront. Un « contre-pied » dont pâtiraient tous les randonneurs.

La météo dans le Cantal:

www.meteofrance.com
Tel : 08 99 71 02 15

Numéros d'urgence:

15 S.A.M.U
17 police
18 pompiers
112 numéro d'urgence européen

L'aménagement et l'entretien de cet itinéraire comme la rédaction de cette publication ont été réalisés par la Communauté de Communes Cère et Goul en Carladès. Aussi, le Conseil départemental du Cantal ne saurait être tenu responsable d'un quelconque défaut d'entretien sur le terrain ou d'erreurs concernant le descriptif de l'itinéraire.